



Blonay, le 26 juin 2026

**Préavis N° 19-2026 relatif à la gestion et les  
comptes 2025 de la Communauté  
intercommunale d'équipements du Haut-Léman  
(CIEHL)**

### EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 23 juin 2026 présidée par M. Charles Morard, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 19-2026,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité (59 oui, 0 non et 0 abstention), les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter les comptes et le bilan 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 23 juin 2026.

#### LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Charles Morard



La secrétaire

Ariane Wunderli